



PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 10/02/2024

VIGILANCE MÉTÉO

Orange Vagues-Submersion

Le préfet du Morbihan vous informe que le département du Morbihan est placé en état de vigilance météorologique de niveau orange (niveau 3 sur 4) pour risque de vagues-submersion entre 3h et 10h demain, dimanche 11 février 2024.

Point météo

Dimanche, la dépression "KARLOTTA" circule sur le sud de l'Angleterre et en Manche. Les vagues restent puissantes et les niveaux d'eau augmentent avec une forte surcote et un coefficient de marée de 107 pour la pleine mer du matin. Une longue houle de Nord-Ouest se propage dans le Golfe de Gascogne.

On attend des submersions par débordements ou franchissements de paquets de mer sur les zones exposées du littoral. Une érosion supplémentaire des secteurs déjà fragiles pourra être observée. Le risque est marqué à marée haute.

Consignes relatives au risque de submersion marine

- *Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias*
- *Évitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture*
- *Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées*

Habitants du bord de mer

- *Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer*
- *Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés*
- *Prévoyez des vivres et du matériel de secours*
- *Surveillez la montée des eaux et tenez-vous informé auprès des autorités*

Plaisanciers

- *Ne prenez pas la mer*
- *Ne pratiquez pas de sport nautique*
- *Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord. Ne laissez rien à bord qui pourrait provoquer un sur-accident*

Professionnels de la mer

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex



- *Evitez de prendre la mer*
- *Soyez prudent si vous devez sortir*
- *A bord, portez vos équipements de sécurité*

Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs

- *Ne vous mettez pas à l'eau , ne vous baignez pas*
- *Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs*
- *Soyez particulièrement vigilant, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé*
- *Eloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, front de mer)*
- *Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée*
- *Ne vous approchez pas des cours d'eau et zones inondées ou habituellement inondées*

Pour rester informé de la situation > <http://vigilance.meteofrance.com>

**Service
de la Communication
Interministérielle**

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex